

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée
FDS ID: REP-003

Section 1 – Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Réactif A(CPR1101))
Contient: Acétate de sodium
Description du produit: Composant du kit
Numéro d'Enregistrement(s): Ce matériel est importé en quantités <1 tonne/an. Ce produit et les autres composants ne sont pas soumis à la législation REACH.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Détection et quantification de la Protéine A
Usages déconseillés: Uniquement pour utilisation R&D

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Repligen Corporation
41 Seyon Street, Building 1 Suite 100
Waltham, MA 02453
Tel: 1 (800) 622-2259
E-mail: sales@repligen.com
Fax: 1(781)-250-0115

1.4 Numéro d'appel d'urgence: 1(800) 622-2259

Section 2 – Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 2

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Symboles de danger:



Mention d'avertissement: Attention
Mentions de danger: code GHS H315 Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

Prévention: **code GHS P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Réponse: **code GHS P264** Se laver soigneusement après manipulation.
code GHS P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver la zone touchée avec beaucoup d'eau et de savon.
code GHS P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Stockage: Aucun besoin en fonction de critères de classification.

Élimination: **code GHS P501** Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers Aucun connu.

Section 3 – Composition / informations sur les composants

CAS N° CE N° d'enregistrement	Nom du Composant Synonymes	1272/2008 (CLP)	Pour cent
127-09-3 204-823-8 --	L'acétate de sodium	Irritation cutanée 2 - H315	15
9005-64-5 500-018-3 --	Polyoxyethylene sorbitan monolaurate	--	0.1

* Auto-classification. Teneur des mentions de danger (phrases H et EUH): voir section 16.

Section 4 – Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: En cas de problèmes, transporter la victime dans une zone non contaminée. Obtenez une attention médicale immédiate.

Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver la zone touchée avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Yeux: Rincer abondamment les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes au moins. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ingestion: Rincer abondamment les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes au moins. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

4.2 Symptômes/Effets les Plus Importants

Aiguë: Provoque une irritation cutanée.
Différés: Pas d'information sur les effets indésirables significatifs.

4.3 Indication de la Nécessité d'une Prise en Charge Médicale Immédiate et d'un Traitement Spécial:

Traiter symptomatiquement et avec soutien.

Section 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Utilisez de la mousse, de la poudre extinctrice, du CO₂ ou un jet d'eau pulvérisé.

Moyens Extinction inadéquates: Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut exploser si chauffé dans un récipient fermé.

Combustion: Les produits de décomposition comprennent des oxydes de carbone et des hydrocarbures de faible poids moléculaire.

5.3 Équipement Protectif et Précautions pour Pompiers:

Les pompiers doivent porter un appareil de respiration autonome avec masque complet et des vêtements de protection imperméables. Les pompiers doivent éviter d'inhaler tout produit issu de la combustion. Les pompiers doivent éviter d'inhaler tous produits présentant des risques de combustion.

Mesures de Lutte contre l'Incendie: S'il n'y a pas de danger, déplacer le contenant à l'écart des lieux d'incendie. Éviter d'inhaler la matière ou les sous-produits de combustion. Rester contre le vent et éviter les espaces bas.

Section 6 – Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Porter des vêtements et un équipement de protection individuelle (voir la section 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

6.3 Méthodes et Matières pour le Confinement et le Nettoyage:

Contenir le produit écoulé à l'aide d'un matériau absorbant. Isoler la zone de danger. Garder le personnel non requis éloigné.

6.4 Référence à d'autres sections:

Maniement sûr: voir paragraphe 7. Protection individuelle: voir paragraphe 8. Evacuation: voir paragraphe 13.

Section 7 – Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver soigneusement après manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

41 Seyon Street, Bldg 1, Suite 100, Waltham, MA 02453

Aucun besoin en fonction de critères de classification.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Conserver entre 2 et 8 °C.

Matériaux Incompatibles:

Oxydants puissants, peroxydes, acides, bases

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Détection et quantification de la Protéine A. Seulement pour usage R&D.

Section 8 – Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition des ingrédients:

L'Union européenne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni n'ont établi aucune limite d'exposition eu égard aux composants de ce produit.

Valeurs limites d'exposition des composants biologiques:

Aucun des composants de ce produit sont sur la liste.

Doses Dérivées Sans Effet (DNELs):

Aucun DNELs disponibles.

Concentration Prédite Sans Effet (PNECs):

Aucun PNECs disponibles.

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition:

Assurer une aération suffisante. Se conformer aux limites d'exposition en vigueur.

Protection yeux/visage :

Porter des lunettes de sécurité et un écran facial (EN 166).

Protection de la Peau:

Porter un vêtement de protection approprié. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre (EN ISO 6529).

Protection Respiratoire:

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques à un niveau négligeable, un respirateur approuvé doit être porté (EN 137).

Gants Recommandations:

Porter des gants appropriés. (EN 374).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Section 9 – Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide incolore	Etat physique	Pas disponible
Odeur	forte ,de vinaigre	Couleur	Incolore
Seuil d'Odeur	Pas disponible	pH	3
Point de fusion	Pas disponible	Point d'ébullition	Pas

			disponible
Plage d'ébullition	Pas disponible	Point de congélation	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible	Inflammabilité (solide, gaz)	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible	Point d'éclair	Pas disponible
Limite inférieure d'explosivité	Pas disponible	Température de décomposition	Pas disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas disponible	Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de la vapeur (air=1)	Pas disponible	Densité (eau=1)	Pas disponible
Solubilité d'Eau	(soluble)	Coefficient de partage : n-octanol/eau	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible	Solubilité (Autre)	Pas disponible
Densité	Pas disponible	Forme Physique	liquide
Masse moléculaire	Pas disponible		

9.2 Autres informations

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible.

Section 10 – Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

Peut être corrosif pour les métaux.

10.2 Stabilité chimique:

Stable à des températures et des pressions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Ne polymérisera pas.

10.4 Conditions à éviter:

Éviter le contact avec les substances incompatibles. Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et les autres sources d'inflammation.

10.5 Matières incompatibles:

Oxydants puissants, peroxydes, acides, bases

10.6 Produits de décomposition dangereux products:

Les produits de décomposition comprennent des oxydes de carbone et des hydrocarbures de faible poids moléculaire.

Section 11 – Informations toxicologiques

41 Seyon Street, Bldg 1, Suite 100, Waltham, MA 02453

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Analyse des ingrédients -DL50/CL50

Les composants de ce matériel ont été révisés dans des sources variés et pas de points finals ont été identifiés :

L'acétate de sodium (127-09-3)

DL50 Oral Rat 3530 mg/kg

Dermique DL50 Lapin >10 g/kg

Inhalation CL50 Rat >30 g/m³ 1 h

Polyoxyethylene sorbitan monolaurate (9005-64-5)

DL50 Oral Rat 36700 µL/kg

Données sur la toxicité des produits

Estimation de Toxicité Aiguë:

Voie Dermique	> 2000 mg/kg
Voie Orale	> 2000 mg/kg

Données sur l'Irritation et la Corrosivité:

Provoque une irritation cutanée.

Sensibilisation Respiratoire :

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation Cutanée :

Aucune donnée disponible.

Mutagénicité des Cellules Germinales :

Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité des ingrédients :

Aucun composant de ce produit n'est listé par le CIRC ou DFG.

Toxicité pour la reproduction :

Aucune donnée disponible.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Seule Exposition :

Aucun organe cible identifié.

Toxicité pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée :

Aucun organe cible identifié.

Risque d'aspiration :

Aucune donnée disponible.

Section 12 – Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composant Analyse - Toxicité Aquatique

L'acétate de sodium	127-09-3
Invertébré:	EC50 48 h Daphnia magna >1000 mg/L IUCLID

12.2 Persistance et dégradabilité:

Aucune information disponible pour ce produit.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune information disponible pour ce produit.

12.4 Mobilité dans le sol:

Aucune information disponible pour ce produit.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune information disponible pour ce produit.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible.

Section 13 – Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Code de déchets / Désignation des déchets selon LoW. EWC-code: 18 02 05*.

Aucune donnée disponible.

Le rejet dans l'environnement ou dans le système des eaux usées est interdit.

Recycler si possible. Evacuer les matériaux en conformité avec toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Section 14 – Informations relatives au transport

		ADR	RID	ICAO	IATA	ADNa	IMDG
14.1	UN NUMERO	Non réglé	Non réglé	Non réglé	Non réglé	Non réglé	Non réglé
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	--	--	--	--	--	--
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	--	--	--	--	--	--
14.4	Classe d'emballages	--	--	--	--	--	--
14.5	Dangers pour l'environnement	--	--	--	--	--	--
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	--	--	--	--	--	--
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	--	--	--	--	--	--
14.8	Indications diverses	--	--	--	--	--	--

Composant polluant marin (IMDG):

Pas un polluant marin.

Code international des produits chimiques en vrac:

Ce matériel ne contient aucun produit chimique requis par le Code IBC d'être identifiés comme produits chimiques dangereux en vrac.

Section 15 – Informations réglementaires

UE - REACH (1907/2006) - Liste de l'Annexe XIV des Substances Soumises à Autorisation

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

UE - REACH (1907/2006) - Article 59(1) Liste de substances candidates à l'autorisation

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

UE - REACH (1907/2006) - Restrictions Annexe XVII de Certaines Substances Dangereuses, Mélanges et Articles

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

UE - Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009)

Aucun composant de cette substance n'est répertorié

UE - Polluants organiques persistants (850/2004)

Aucun composant de cette substance n'est répertorié

UE - Restrictions sur les exportations et les importations (689/2008) - Produits chimiques et articles interdits d'exportation

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

UE - Directive Seveso III (2012/18/UE) - Quantités seuils de substances dangereuses

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

UE - Produits phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

UE - Biocides (528/2012/UE)

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

L'acétate de sodium	127-09-3
Substances actives	Catégorie 1 (E 262)

UE - Directive-cadre sur l'eau (2000/60/CE)

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

Règlement relatif aux détergents n° 648/2004

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

Règlement Allemagne

Classification en classes de danger pour les eaux (WGK):

classe de danger pour l'eau 1, peu polluant

* Auto-classification

Allemagne Classification pour l'eau - Composant

L'acétate de sodium (127-09-3)

ID Number 367, classe de danger pour l'eau 1, peu polluant

Polyoxyethylene sorbitan monolaurate (9005-64-5)

ID Number 3692, classe de danger pour l'eau 1, peu polluant

Règlement du Danemark

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

Renseignements relatifs aux différents ingrédients - Inventaires

L'acétate de sodium (127-09-3)

EU	CA	UE	AU	PH	JP - ENCS	JP - ISHL	KR KECI - Annexe 1	KR KECI- Annexe 2	KR - REACH CCA	CN	NZ	MX	TW
Oui	DSL	EIN	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

Polyoxyethylene sorbitan monolaurate (9005-64-5)

EU	CA	UE	AU	PH	JP - ENCS	JP - ISHL	KR KECI - Annexe 1	KR KECI- Annexe 2	KR - REACH	CN	NZ	MX	TW
----	----	----	----	----	-----------	-----------	--------------------	-------------------	------------	----	----	----	----

									CCA				
Oui	DSL	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour la substance/le mélange.

Section 16 – Autres informations

16.1 Indications de changement:

Nouveau FDS: 12 Juin 2017

16.2 Légende/Abréviations:

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux; ADR - Européen du Transport Routier; AU - Australie; DBO - Demande Biochimique en Oxygène; C - Celsius; CA - Canada; CA/MA/MN/NJPA - Californie / Massachusetts / Minnesota / New Jersey / Pennsylvanie *; CAS - Chemical Abstracts Service; CERCLA - Réponse Globale de l'Environnement, de la Rémunération, et Loi sur la Responsabilité; CFR-Code des Règlements Fédéraux (US); CLP - Classification, Etiquetage et Emballage; CN - Chine; RPC - Règlement sur les Produits Contrôlés; DFG - Fondation Allemande pour la Recherche; DOT - Ministère des Transports; DSD - La directive relative aux substances dangereuses; DSL - Liste Intérieure des Substances; CEE - Communauté Economique Européenne; CE - Commission Européenne; EIN - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes; EINECS - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes; ENCS- Inventaire Japonais des substances chimiques existants et nouvelles; EPA - Agence de Protection Environnementale; UE - Union Européenne; F - Fahrenheit; CIRC - Centre International de Recherche sur le Cancer; IATA - Association Internationale du Transport Aérien; OACI - Organisation de l'Aviation Civile Internationale; IDL - Liste de Divulgaration des Ingrédients; IDLH - Danger Immédiat pour la Vie et la Santé; IMDG - Code Maritime International des Marchandises Dangereuses; ISHL - Loi Japonaise de la Sécurité industrielle et le droit de la santé; IUCLID - Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées; JP - Japon; Koe - Octanol/Eau Coefficient de Partage; KECI - Inventaire coréen des substances chimiques existantes et évaluées ; KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées ; KR - Corée; DL50/CL50 - Dose létale / concentration létale médiane; LIE - Limite Inférieure d'Explosivité; LLV - Limite du niveau de la valeur; LOLI - List Of List™ - Base de Données de Réglementation de ChemADVISOR; MAK - Concentration Maximale en Milieu de Travail; MEL -

Limites Maximales de l'Exposition; MX- Mexique; NDSL - Liste des substances Non-Domestiques (Canada); NFPA - l'Agence National de Protection Contre l'Incendie NIOSH - Institut National de Sécurité et la Santé; NJTSR - New Jersey Commerce Registre Secrète; NTP - Programme de Toxicologie National; NZ - Nouvelle-Zélande; OSHA - l'Administration de Sécurité et la Santé; PEL- Limite d'exposition admissible; PH - Philippines; RCRA - Loi de Conservation des Ressources et sur le Recouvrement; REACH - Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques; RID - Européenne des Transports Ferroviaires; SARA - Superfund et Loi de Réautorisation; STEL - Limite d'Exposition à Court Terme; TCAC - Corée- Loi contrôle des produits chimiques toxiques; TMD - Transport des marchandises dangereuses; VLEP-Valeur Limite d'Exposition Professionnelle; TSCA - Loi de Contrôle des Substances Toxiques; TW - Taiwan; TWA - Moyenne pondérée; LSE - Limite Supérieure d'Explosivité; UN/NA - Nations Unies / Amérique du Nord; ÉU - États-Unis; VLE - Valeur Limite d'Exposition (Mexique); SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses (Canada)

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Disponible sur demande.

16.4 Méthodes utilisées pour la classification du mélange conformément au règlement (CE) n° 1272/2008

Disponible sur demande.

16.5 Texte des phrases H et EUH correspondantes (numéro et texte intégral) et notes

H315 Provoque une irritation cutanée.

16.6 Conseils de formation:

Lire la fiche de données de sécurité avant de manipuler le produit.

16.7 Informations complémentaires

Avis de non-responsabilité:

Le fournisseur ne donne aucune garantie que ce soit, y compris les garanties de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. Tout produit acheté est vendu sur l'hypothèse que l'acheteur doit déterminer la qualité et la salubrité du produit. Le fournisseur décline expressément toute responsabilité pour les dommages secondaires, indirects, ou tous autres découlant de l'utilisation ou la mauvaise utilisation de ce produit. Aucune information fournie n'est réputée pour être une recommandation d'utiliser un produit en conflit avec les droits de brevet existants.